******

**École Nationale de Commerce**

70 Boulevard Bessières
CS 80022
75847 PARIS CEDEX 17

Tél 01.44.85.85.00
Fax01.44.85.85.46

MARCHÉ DE PRESTATION DE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE À LA GESTION
DE LA RESTAURATION DE L'ENC BESSIÈRES

*RÈGLEMENT DE CONSULTATION*

**Visite des locaux (non obligatoire) :
sur rendez-vous (à solliciter à compter du 5 mars 2018)**

**Date limite de remise des offres : Lundi 26 mars 2018 à 12h**

*Marché passé en application de l’article 28-Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics°)*

Sommaire

[1. Objet de la consultation 3](#_Toc379395144)

[1.1. Présentation du pouvoir adjudicateur 3](#_Toc379395145)

[1.2. Objet du marché 3](#_Toc379395146)

[2. Mode de passation 4](#_Toc379395147)

[3. Option 4](#_Toc379395148)

[4. Allotissement 4](#_Toc379395149)

[5. Variantes 5](#_Toc379395150)

[6. Durée du marché. 5](#_Toc379395151)

[7. Montant du marché 5](#_Toc379395152)

[8. Présentation des offres 5](#_Toc379395153)

[9. Conditions d’envoi ou de remise des offres 6](#_Toc379395154)

[10. Visite du restaurant 7](#_Toc379395155)

[11. Jugement des candidatures et des offres 7](#_Toc379395156)

[12. Validité des offres 8](#_Toc379395157)

[13. Négociations 8](#_Toc379395158)

[14. Prix et règlement du marché 8](#_Toc379395159)

[15. Renseignements complémentaires 8](#_Toc379395160)

[16. Confidentialité 9](#_Toc379395161)

[17. Règlement des litiges 9](#_Toc379395162)

## Objet de la consultation

## Présentation du pouvoir adjudicateur

L'École Nationale de Commerce est un établissement public (lycée) proposant exclusivement des formations supérieures (post-bac) aux métiers du tertiaire.

L'ENC Bessières forme près de 2000 élèves à des brevets de techniciens supérieurs (support à l’action managériale, assistant gestion de la PME, comptabilité et gestion des organisations, commerce international, communication, management des unités commerciales, tourisme, négociation et digitalisation de la relation commerciale…) ainsi qu'à la préparation de concours, via les classes préparatoires.

L'ENC constitue le socle du "Pôle Bessières" comptant également :

* le CFA Bessières formant près de 350 apprentis aux métiers de la comptabilité (BTS CGO et expertise comptable : DCG et DSCG),
* le GRETA des MEtiers du TErtiaire, de l’HOtellerie et de la Restauration (METEHOR), organisme public de formation continue (à destination des adultes).

## Objet du marché

Le présent marché porte sur des prestations d'assistance technique à la gestion du service de restauration du pôle Bessières (dépendant de l'ENC Bessières) et, en prestation annexe liée, à l'exploitation de la cafétéria de l'établissement.

Plus précisément, le Titulaire du marché assurera

* concernant le service de restauration :
	+ l'élaboration des menus (et leur présentation sur des supports adaptés),
	+ l'approvisionnement en denrées,
	+ la gestion des stocks correspondants,
	+ l'assistance technique à la production et à la distribution des repas, aux activités de plonge et de nettoyage des locaux (animation de l'équipe de restauration, formation, conseil, …) et plus globalement à l'ensemble des activités du service restauration,
* concernant la cafétéria : son exploitation dans ensemble :
	+ définition de l'offre,
	+ approvisionnements,
	+ distribution,
	+ facturation aux convives,
	+ entretien et nettoyage des locaux et équipements,
* et, de façon générale,
	+ la mise en place, l’application et le suivi des obligations en matière d’hygiène et de sécurité alimentaire (mise en place d’un PMS, application des procédures, suivi de leur mise en œuvre, …) en collaboration avec les équipes de l'établissement,
	+ la fourniture du linge et des consommables pour les seuls besoins de son personnel,
	+ un reporting concernant l'exécution du marché ainsi que le fonctionnement du service restauration et de la cafétéria.

Le Titulaire pourra par ailleurs se voir confier la fourniture de prestations traiteur dans le cadre de manifestations organisées par l'établissement. Le Titulaire ne pourra se prévaloir d'aucune exclusivité pour la réalisation de ces prestations.

À titre d’information (et sans que cela constitue des engagements contractuels) il est également indiqué aux candidats les éléments suivants :

* la fréquentation du restaurant scolaire a été en 2017 d'environ 66 000 repas,
* l'activité de cafétéria a généré un chiffre d'affaires (HT) de 21500€ sur 2017

## Mode de passation

La consultation est menée selon une procédure adaptée *Marché (article 28-Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics°)*

Le dossier de consultation est composé des documents suivants :

* Le présent règlement de consultation,
* Le cahier des clauses particulières,
* Le Bordereau des Prix Unitaires

Il peut être retiré par téléchargement sur la plate-forme de dématérialisation www.e-marchespublics.com ou sur le site de l’AJI

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard 7 jours avant la date limite de réception des offres, des modifications au dossier de consultation.

Les candidats devront tenir compte de ces modifications dans le cadre de l'élaboration des offres sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si nécessaire, afin de permettre aux candidats de disposer du temps nécessaire à la prise en considération des modifications dans la préparation de leurs offres, le pouvoir adjudicateur pourra reporter la date limite de présentation des offres.

Le calendrier prévisionnel de la consultation est le suivant :

* Date limite de réception des offres lundi 26 mars 2018-12h00
* Transmission des invitations à négocier vendredi 30 mars 2018
* Négociations mercredi 4 avril 2018
* Commission d'appel d'offres / notification vendredi 6 avril 2018

## Option

Le marché ne comporte pas d’option.

## Allotissement

Le marché n’est pas alloti.

## Variantes

Les variantes ne sont pas admises.

## Durée du marché.

Le présent marché est conclu pour une durée d'une année.

Il prend effet le lundi 14 mai 2018.

Le marché pourra être renouvelé trois fois par reconduction expresse de l'ENC Bessières.

La durée totale, reconductions incluses, ne pourra donc excéder quatre (4) ans.

## Montant du marché

Le marché est passé sans montant minimum ou maximum.

## Présentation des offres

Les offres remises par les candidats doivent être rédigées en français, conformément à la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française.

Les documents relatifs à la candidature et à l’offre sont remis dans une **enveloppe unique**.

Ces documents doivent être fournis en **deux exemplaires :**

* **l’un sous format papier**,
* **l’autre sous format électronique** (Clé USB ou CD ROM), les fichiers devant alors être sous format pdf ou utilisables avec une suite bureautique courante (MS Office ou Open Office) sauf le BPU qui devra impérativement être au format Excel ou équivalent.

Les candidats doivent produire un dossier complet comprenant les pièces suivantes :

* Documents relatifs à la candidature :
	+ La lettre de candidature (ou formulaire DC1[[1]](#footnote-1)) dûment complétée et signée par le candidat ou l’ensemble des membres du groupement en cas de candidature groupée,
	+ La déclaration du candidat (ou formulaire DC21) dûment complétée faisant apparaître le chiffre d’affaires global du candidat et le chiffre d’affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ainsi qu’une description des effectifs moyens annuels de chacune des trois années. **Le candidat devra fournir des références vérifiables (en précisant les noms et les numéros de téléphone des responsables)** dans les domaines objet de la procédure.
	+ Tout document permettant d’apprécier la capacité du signataire à engager la société.
* Documents relatifs à l’offre :
	+ L’annexe financière (bordereau de prix unitaires) qui doit être datée et signée et comporter le cachet de l’entreprise candidate (la structure de l’annexe ne doit pas être modifiée),
	+ L’offre en tant que telle détaillant notamment les prestations qui seront fournies, les moyens mis à disposition, etc.
	+ Tout élément complémentaire que le candidat juge utile de préciser,
	+ Un RIB ou RIP.

*Ces documents doivent être datés et signés par une personne habilitée à représenter la société.
Ils sont disponibles sur le site Internet du ministère de l'économie et des finances à l'adresse suivante :*

[*https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat*](https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat)

* L’ensemble de ces documents doit être signé par une personne habilitée à engager la société. Celle-ci doit donc disposer d’un pouvoir dont un exemplaire est fourni à l’appui du dossier de candidature.

Toute enveloppe ne comportant pas la totalité des pièces énumérées ci-dessus pourra être écartée. Cependant le pouvoir adjudicateur se réserve le droit, comme prévu à l'article 52 du Code des Marchés Publics, de demander aux candidats de compléter leurs offres, si nécessaire. Dans ce cas, l'ensemble des candidats est informé et bénéficie d'un délai équivalent pour compléter sa candidature.

A l'issue de la consultation, le candidat auquel il est envisagé de produire le marché devra en outre produire, conformément à l'article 46 du Code des Marchés Publics, un extrait kbis ainsi que les attestations fiscales et sociales et une attestation d'assurance pour les activités prévues au présent marché, tous ces documents devant dater de moins de trois (3) mois. Afin de gagner en efficacité, les candidats sont invités à produire ces documents conjointement à la présentation de leur candidature.

## Conditions d’envoi ou de remise des offres

L'envoi des documents constituant la candidature et l’offre peut être effectué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou par porteur contre remise d'un récépissé.

L’enveloppe décrite à l'article 8 du présent règlement de la consultation comporte impérativement

* la raison sociale de l'entreprise candidate
* ainsi que la mention

APPEL D’OFFRES

Marché d'assistance technique à la gestion
de la restauration scolaire de l'ENC Bessières
NE PAS OUVRIR

Ces documents doivent être remis à l’intendance du lycée :

École Nationale de Commerce
Service intendance
70 Boulevard Bessières
CS 80022
75847 PARIS CEDEX 17

Tél 01.44.85.85.00 – sylvie.guillemoto@enc-bessieres.org

La date limite de remise des offres est fixée au **lundi 26 mars 2018 à 12h**.

Les candidats n’ont pas la possibilité de retirer leur offre ni d’adresser une offre rectificative après la date limite de remise des plis.

Pour un dépôt de l’offre contre récépissé, il est précisé que l’intendance de l'ENC Bessières est ouverte du lundi au vendredi (hors samedis, dimanches et jours fériés et hors vacances scolaires de la zone C) de 9h à 13h et de 14h à 17h30.

Toute offre parvenue hors délais ou ne respectant pas le formalisme imposé sera jugée irrecevable.

Il n’est pas prévu de dépôt dématérialisé des offres.

## Visite du restaurant

Les candidats peuvent, sans aucune obligation en la matière, visiter les locaux mis à disposition par le pouvoir adjudicateur dans le cadre de l'exécution du marché.

Pour ce faire ils doivent préalablement convenir d'un rendez-vous. La personne à contacter (à partir du 5 mars 2018) est :

Madame Sylvie GUILLEMOTO,
Gestionnaire-comptable,
Agent comptable du Pôle Bessieres
Tél : 01.44.85.85.00 - email : sylvie.guillemoto@enc-bessieres.org

Les questions qui pourraient être posées par les candidats à l’occasion des visites devront être ensuite réitérées par écrit dans les conditions de l’article 15 du présent règlement de la consultation. Elles donneront lieu à des réponses écrites de la part du pouvoir adjudicateur, lesquelles seront communiquées à l’ensemble des candidats.

## Jugement des candidatures et des offres

Les critères de sélection des candidatures seront les suivants :

* Les garanties professionnelles et financières des candidats,
* L’aptitude des candidats à assurer la continuité du service public,
* La nature, la qualité et le nombre de références dans des prestations similaires à celles faisant l'objet du présent marché.

Les critères de sélection des offres avec leur pondération, seront les suivants :

* Critère qualitatif : 60%

dont

* + Qualité de la prestation et des approvisionnements : 30%
	+ Moyens mis à disposition : 20%
	+ Performance environnementale : 10%
* Critère économique : 40%

## Validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 90 jours à compter de la date limite de remise des offres par les candidats.

## Négociations

Le pouvoir adjudicateur prévoit d'organiser des négociations avec les trois (3) candidats ayant obtenu les meilleures notes à l'issue de l'analyse des offres initiales.

Ces négociations pourront porter sur les différentes composantes de l’offre des candidats, notamment :

* La qualité des produits et de la prestation,
* Les moyens mis à disposition,
* La performance environnementale,
* Les prix.

La présence durant ces négociations du salarié auquel les candidats envisagent de confier le rôle d'assistant technique serait appréciée par le pouvoir adjudicateur.

## Prix et règlement du marché

Les prix unitaires sont précisés dans le bordereau de prix annexé à l’acte d’engagement.

En cas de reconduction du marché, les prix sont révisables selon les modalités prévues au cahier des clauses particulières.

Le Titulaire facturera les prestations mensuellement conformément aux dispositions prévues au CCP.

Le règlement des factures interviendra conformément aux règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l’article 98 (modifié par Décret n° 2008-407 du 28 avril 2008) du Code des Marchés Publics et selon les dispositions du Décret 2002-232 du 21 février 2002, modifié par le Décret n° 2008-408 du 28 avril 2008 relatif à la mise en œuvre du délai maximum de paiement dans les marchés publics. Ainsi le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours après réception de la facture.

À défaut de paiement dans le délai de 30 jours, les intérêts moratoires sont dus. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d’intérêt de la principale facilité de refinancement appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l’année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de sept points.

Le comptable assignataire est l’Agent Comptable auquel le Lycée est rattaché.

## Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement utile à l'élaboration de leurs offres, les candidats pourront faire parvenir une demande écrite au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, de préférence par courriel ou par télécopie (ou par l'intermédiaire de la plateforme de dématérialisation des marchés sur laquelle est publiée la consultation) aux coordonnées suivantes :

Madame Sylvie GUILLEMOTO,
Gestionnaire-comptable de l’ENC
Fax : 01.44.85.85.46 - email : sylvie.guillemoto@enc-bessieres.org

Les réponses aux questions posées par les différents candidats, rendues anonymes, seront transmises par le pouvoir adjudicateur simultanément à l'ensemble des candidats dans un délai suffisant pour leur permettre de tenir compte de ces réponses dans l'élaboration de leurs offres.

Dans l'hypothèse où le candidat n'autorise pas la communication aux autres candidats de sa question, et de la réponse qui pourrait lui en être faite, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de ne pas répondre, afin de préserver le principe d'égalité de traitement des candidats. Toutefois, lorsque le refus du candidat est dûment justifié, notamment par la nécessité d'assurer la confidentialité d'une solution innovante, le pouvoir adjudicateur peut communiquer sa réponse au seul auteur de la question.

Il ne sera pas donné de réponses ou précisions par téléphone.

## Confidentialité

Les candidats sont tenus de ne pas divulguer à des tiers le contenu de leurs offres, durant ou après leur élaboration jusqu'à l'accomplissement des formalités de publicité relative à l’attribution du marché.

Les documents et informations rendus accessibles aux candidats au cours de la consultation sont confidentiels. Ils ne peuvent être utilisés ou diffusés à des tiers à d'autres fins que celles de répondre à la consultation.

## Règlement des litiges

Le Tribunal Administratif de Paris est seul compétent pour le règlement des litiges.

Tribunal administratif de Paris : 7 rue de Jouy -75181 Paris Cedex 04
Téléphone 01 44 59 44 00
Télécopie 01 44 59 46 46

1. [↑](#footnote-ref-1)